

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE ET VICTOR TOURNEUR

1924

SOIXANTE-SEIZIÈME ANNÉE



BRUXELLES

PALAIS DES ACADEMIES

Des presses de

L'IMPRIMERIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE

1924

LES MÉDAILLES DES JÉSUITES DES PAYS-BAS AUTRICHIENS

CONFISQUÉES PAR L'ÉTAT EN 1773

Lorsque la Compagnie de Jésus fut supprimée dans les Pays-Bas autrichiens, en 1773, l'Etat confisqua tous ses biens. Les collections de médailles conservées dans les différents collèges subirent le sort commun... du moins celles qui ne furent point soustraites aux recherches gouvernementales. M. Victor Tournour a démontré, en effet, ici même (1), qu'au collège de Louvain la riche collection léguée autrefois par l'évêque d'Anvers, Laevinus Torrentius, avait disparu, pour se retrouver, quelques années plus tard, aux mains de l'ancien jésuite et bollandiste Chesquière. Nous avons cru qu'il ne serait pas sans intérêt de donner, au sujet des médailles entrées en la possession du gouvernement, quelques détails. Elles formèrent, en effet, notre première collection numismatique nationale et leur disparition mystérieuse par la suite n'est pas sans intriguer.

Toutes les affaires résultant de la suppression de la Compagnie de Jésus avaient été remises à un Comité dit « Comité jésuitique », composé de quatre membres, dont deux pris dans le Conseil privé et deux dans le Conseil des Finances. Dans chaque collège fut établi un préposé provisoire à l'administration économique et, à Bruxelles, un préposé général, l'auditeur à la chambre des Comptes, De Launoy (2).

Les médailles ne paraissent pas avoir d'abord attiré l'attention spéciale du Comité, ni des autres membres du gouverne-

(1) V. Tournour, La collection Laevinus Torrentius. Un cabinet de médailles en Belgique au XVII^e siècle. (Revue belge de Numismatique, Bruxelles, 1914.)

(2) Voir notre travail sous presse: La suppression de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas autrichiens. (Mémoires de l'Académie royale de Belgique.)

ment (1). Les premières, semble-t-il, qui les intéressèrent furent deux médailles de cuivre du collège de Louvain, signalées comme « injurieuses à Sa Majesté ». C'est probablement en raison de ce caractère qu'elles furent envoyées au Comité par De Launoy (2).

Mais, le 13 mars 1774, le préposé Herrier, de Tournai, fit parvenir au Comité les médailles qu'il avait trouvées au noviciat de cette ville. C'étaient « dix petits sacs de médailles anciennes et modernes, presque toutes de cuivre » (3).

Cet envoi intéressa le gouvernement : le 7 juillet 1774, par ordre d'un des membres du Comité, le conseiller des Finances Cornet de Grez, ces pièces, avec les deux médailles de Louvain, furent soumises à l'examen du trésorier général, le baron de Cazier (4); puis, le 3 août, des instructions furent envoyées, par la voie du Conseil des Finances, à tous les préposés, leur prescrivant « de faire le plus tôt qu'il se pourra rechercher et rassembler toutes les médailles qui se trouveront, soit dans la bibliothèque, soit dans quelques autres endroits des maisons des ci-devant Jésuites ». Ces médailles devaient être ensuite expédiées au Comité jésuitique et, en cas où il y aurait un catalogue, il devait être joint (5).

Les recherches de la plupart des préposés eurent un résultat négatif. Seuls, ceux de Nivelles, Mons, Bruxelles et Anvers annoncèrent l'existence de médailles. Nulle part il ne fut signalé de catalogue (6).

(1) Les instructions données, en date du 15 septembre 1773, aux commissaires chargés de la suppression, énuméraient, dans leur article 13, parmi les objets à mettre sous scellés, les livres et manuscrits, mais ne parlaient point des médailles. (Texte de ces instructions, notamment aux Archives du Royaume, Comité jésuitique, registre I, f° 3, v°.)

(2) « Deux... médailles de cuivre, injurieuses à Sa Majesté, qui ont été trouvées au collège de Louvain, et que M. De Launoy avait fait passer au Comité. » (Note à la suite d'une copie de la décharge donnée par l'actuaire du Comité jésuitique, De Turck, au préposé Herrier, 15 juin 1774. (Arch. gén. Roy., Conseil des Finances, Archives jésuitiques, carton 66.)

(3) Décharge citée à la note précédente.

(4) Note citée *ibid.*

(5) Le Conseil des Finances à tous les préposés, excepté Fromenteau et Herrier, 3 août 1774 (Minute au carton cité).

(6) Voir au carton cité les réponses des préposés et une note intitulée « Médailles ».

De Nivelles furent envoyées 25 médailles encadrées, « dont 24 représentant des anciens Empereurs et Impératrices romaines (1) ».

A Mons, le préposé avait trouvé « soixante-quatre médailles en argent et deux cent et trente en cuivre, dans les archives du collège.... quatre en argent au séminaire (2) ». Elles furent envoyées à Bruxelles dans un petit coffre (3).

Le préposé De Launoy remit au Comité sept sacs et un petit panier de pièces trouvées au collège de Bruxelles. En voici le détail, tel qu'il le donnait :

« Un sac coté N 1°, contenant 200 médailles et jettons d'argent et une petite médaille d'or. Plus, dans le même sac, 421 médailles d'argent.

« Un sac coté N 2°, contenant 921 médailles d'argent; plus, dans le même sac, 124 médailles et 4 pièces de monnaie de cuir.

« En bronze et cuivre, un sac N 3°, contenant 200 médailles; plus, dans le même sac, 470.

« Un sac N° 4°, contenant 572 médailles et jettons.

« Une bourse de cuir N° 5, contenant 67 médailles, etc.

« Un sac N° 6, contenant 745 médailles.

« Un sac N° 7, contenant 782 idem.

« Finalement une petite corbeille N° 8, contenant 331 médailles en plomb et autre métal (4).

Le préposé d'Anvers avait été embarrassé. Il n'avait rien trouvé dans les maisons proprement dites « que des médailles de cuivre représentant des saints, ayant servi à attacher aux rosaires que les ci-devant Jésuites étoient accoutumés de porter »; mais, dans le cabinet des Bollandistes, établis à la maison professe d'Anvers, il y avait « une quantité de médailles » paraissant « curieuses et importantes ». Seulement, les Bollandistes avaient été laissés en jouissance de leur cabinets et de leur

(1) Le préposé Mercier au Comité jésuitique, Nivelles, 8 août 1774 (carton cité).

(2) Le préposé Le Brun au Conseil des Finances, Mons, 10 août 1774 (ibid.).

(3) Note intitulée « Médailles » et « Note des médailles remises à la Secrétererie d'Etat et de Guerre, le 12 août 1774 ». (Ibid.)

(4) Le préposé général De Launoy au Conseil des Finances, Bruxelles, 20 août 1774 (ibid.).

bibliothèque et avaient continué d'y travailler (1). Fallait-il leur enlever leurs médailles ? Le préposé en référa au Conseil des Finances (2). La réponse fut affirmative (3). Le préposé fit alors savoir que les médailles étant classées par petites caisses, sans qu'il y eût de catalogue, afin de ne point les mêler, il ferait faire, pour les transporter, des caisses spéciales (4). La confection de ces caisses prit un temps assez long, car ce ne fut que dix mois plus tard, le 26 juin 1775, que les médailles furent expédiées à Bruxelles (5).

Il y en avait quatre caisses, numérotées 1^{re}, 1^{de}, 2 et 3 (6). Voici la description qu'en donnait le préposé :

« Dans celle marquée N° 1 se trouvent les médailles des Bollandistes en deux caisses, dont l'une contient les médailles de Papes et autres, de même que les monnoies des Empereurs et Rois de l'Occident, et l'autre les monnoies des Empereurs de l'Orient.

« Dans celle marquée N° 2 se trouvent, des mêmes Bollandistes :

- 1° Numismata Caesareo austriaca;
- 2° Idem;
- 3° Idem;
- 4° Numismata italica;
- 5° Numismata anglica;
- 6° Numismata pontificia;
- 7° Idem;
- 8° Numismata pia;
- 9° Monetae variae;
- 10° Idem;
- 11° Monetae variae et Numismata septentrionalia;

(1) Sur les mesures spéciales prises, lors de la suppression de la Compagnie de Jésus, envers les Bollandistes, v. GASTARD, *Études et notices historiques*, Bruxelles, 1850, t. III, pp. 414 et suiv.

(2) Le préposé Bellens au Conseil des Finances, Anvers, 7 août 1774 (carton cité).

(3) Apostille sur la lettre précédente.

(4) Le préposé Bellens au Conseil des Finances, Anvers, 19 août 1774 (*ibid.*).

(5) Le même au même, 26 juin 1775 (*ibid.*).

(6) « Note des médailles semina... » (*ibid.*).

- 12° Numismata varia;
- 13° Numismata gallica;
- 14° Numismata belgica;
- 15° Idem;
- 16° Numismata hispano-austriaca;
- 17° Sans inscription.

« Dans celle marquée N° 3 se trouvent, de mêmes Hollandises, 550 différens médailles de cuivre et plomb et une partie des idoles et antiquités, de même que quelques espèces de médailles de plomb et, dans un autre paquet, cinq médailles d'argent du collége (1). »

Entretiens, le ministre plénipotentiaire, prince de Starhemberg, s'était inquiété du sort à faire aux médailles réunies par le gouvernement, mais la collection des Hollandises n'étant pas encore arrivée, il avait fallu attendre (2). Le 12 août 1776, enfin, le Comité jésuitique reçut ordre de remettre les médailles à la Secrétairerie d'Etat et de Guerre (3).

L'intention du ministre était d'en faire don à la jeune Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Elles furent mises en dépôt chez l'abbé Nélis, membre de cette Société. Lorsque Nélis, nommé évêque d'Anvers, quitta Bruxelles, le successeur de Starhemberg, Belgiojoso, les fit remettre à l'abbé Mann, secrétaire perpétuel de l'Académie, en le chargeant de se concerter avec celle-ci sur le lieu où les déposer et sur la rédaction d'un catalogue (4). En séance du 24 septembre 1785, l'Académie décida que le secrétaire perpétuel conserverait provisoirement les médailles chez lui. C'était là et à son intervention qu'il serait procédé au classement et à la confection du catalogue. Trois commissaires furent désignés à cet effet : le marquis du Chasteler, alors directeur de l'Académie.

(1) Lettre citée du 26 juin 1775.

(2) Archives g^{ra}. du Roy., Comité jésuitique, registre B. 1^{er} 178 et 192 (séances des 26 mai et 13 juin 1775).

(3) *Ibid.*, reg. 10, 4^o 102.

(4) Belgiojoso à l'abbé Mann, 27 juin 1785. (Ed. MAILLY. Histoire de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Bruxelles, 1833, t. I, p. 481. [Mémoires 14-8^o de l'Académie royale de Belgique.]

démie, Gérard, et le bollandiste Ghesquière (1). Depuis l'article de M. Tourneur, auquel nous avons fait allusion ci-dessus, ce dernier choix ne manquera pas de paraître piquant.

Le sort ultérieur des médailles des Jésuites nous est absolument inconnu et on ne les rencontre plus actuellement dans nos collections publiques (2). Peut-être la trace en sera-t-elle quelque jour retrouvée. En attendant, il serait vain de risquer des hypothèses. Mais il faut regretter, en tout cas, leur disparition au détriment de notre patrimoine national.

P. BONENFANT.

(1) Protocole de l'Académie du 24 septembre 1785 (ibid.).

(2) Ed. Mailly, qui a dépouillé fort attentivement les protocoles de l'Académie, n'en fait plus mention. J'ai parcouru, quant à moi, inutilement, aux Archives générales du Royaume, la liasse 2135 de la Secrétairerie d'Etat et de Guerre, consacrée aux affaires de l'Académie de 1776 à 1792. D'autre part, M. Tourneur n'assume que ni l'Académie actuelle, ni le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale de Belgique n'est en possession de ces médailles.